

**«LA CONTRIBUTION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT A L'ÉRADICATION DU TRAVAIL
DES ENFANTS»
WEBINAIRE, JEUDI 26 NOVEMBRE 2020
RAPPORT SOMMAIRE**

**Accueil et présentation des intervenant·e·s: Pedi Anawi, Coordinateur régional,
Internationale de l'Éducation pour la Région Afrique (EIRAF)**

Pedi Anawi souhaite la bienvenue aux participant·e·s et note que de nombreuses activités sont en cours aux niveaux national, régional et international pour éradiquer le travail des enfants. Il cite les conventions internationales pertinentes, notamment la Convention 138 de l'OIT sur l'âge minimum et la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants ainsi que la Convention des Nations Unies de 1989 relative aux droits de l'enfant. En Afrique, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été adoptée en 1990 et son article 11 stipule que tout enfant a droit à l'éducation. Il fait également référence aux objectifs de développement durable, adoptés par la communauté internationale en 2015. Les ODD 4.1 et 4.2 font référence à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour toutes les filles et tous les garçons.

L'IE définit le travail des enfants comme tout travail qui nuit aux enfants et interfère dans leur éducation ou les oblige à abandonner l'école. Les statistiques de l'OIT montrent qu'en Afrique, un enfant sur cinq travaille et 59 millions sont employés à des travaux dangereux. Il note qu'un enfant qui travaille aujourd'hui sera probablement un chômeur demain. Il explique que le webinaire sera l'occasion d'échanger et de discuter différentes bonnes pratiques existant dans leurs projets des syndicats d'enseignant·e·s de la région afin de mettre fin au travail des enfants et d'attirer les enfants à l'école et les y retenir.

**Introduction: Dr Dennis Sinyolo, Coordinateur régional en chef, Internationale de
l'Éducation, Région Afrique**

Dennis Sinyolo souhaite la bienvenue aux participant·e·s, et se réjouit qu'autant de dirigeant·e·s syndicaux·cales et de coordinateur·trice·s de projets y participent. Il partage les salutations de la Présidente de l'IE, Susan Hopgood, du Secrétaire général, David Edwards, et du Président du Comité régional, Christian Adai Poku. Il souhaite également la bienvenue à Haldis Holst, la Secrétaire générale adjointe de l'IE, et aux partenaires de coopération au développement de l'IE.

Il déclare que le travail des enfants est un fléau et que la pandémie actuelle de COVID-19 a exacerbé la situation. Une étude récente de l'IE en Afrique lancée à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant·e·s a montré que de nombreux enfants risquent de ne pas retourner à l'école après que la crise sanitaire s'est atténuée. Cependant, on a constaté des progrès. En

août 2020, la Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants a été universellement ratifiée, et c'est la première fois qu'une Convention de l'OIT a été ratifiée par les 187 États membres. Il est maintenant important pour les syndicats de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils intègrent et appliquent pleinement la Convention.

Il note qu'il existe un large consensus sur le fait que le moyen le plus efficace d'éradiquer le travail des enfants est d'assurer l'accès à une éducation inclusive et équitable de qualité pour tou-te-s. C'est une question très importante pour la Région Afrique de l'IE. La plupart des projets de l'IE sur le travail des enfants ont commencé dans le cadre d'une initiative plus large visant à lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement dans le cadre d'un partenariat multipartite. L'impact des projets a été impressionnant. Les programmes ont contribué à la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage; ont rendu les écoles plus attractives grâce à des activités parascolaires telles que le sport et le théâtre; ont rendu les écoles sûres en aidant les enseignant-e-s à mettre fin aux châtiments corporels, en particulier pour les filles, grâce à une série de mesures; et ont fait pression pour de meilleures infrastructures et ressources.

Les projets ont également renforcé la légitimité et l'action des syndicats aux niveaux local, du district et national. Le webinaire est donc l'occasion d'en apprendre davantage sur les différents aspects des projets concernant le travail des enfants, de célébrer les réalisations et de réfléchir aux défis se posant pour renforcer ce travail à l'avenir. En 2022, l'Afrique du Sud accueillera la cinquième Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants et les membres de l'IE auront l'occasion de présenter les meilleures pratiques des syndicats africains de l'éducation à ce moment-là.

Réduire les taux d'abandon scolaire/le travail des enfants dans le contexte de la pandémie de COVID par Pilirani Kamaliza, Coordinateur de programme, Syndicat des enseignant-e-s du Malawi (TUM), Malawi

Pilirani Kamaliza explique que lorsque les écoles ont été fermées en mars à cause de l'épidémie de COVID-19, cela a affecté les projets de zones libres de tout travail d'enfants. Comme prévu, l'incidence du travail des enfants a augmenté, en particulier dans les plantations de tabac, le commerce de rue, le travail domestique et la prostitution. Le nombre de mariages d'enfants et de grossesses chez les adolescentes a également augmenté, ainsi que la consommation de drogues et de stupéfiants chez les enfants. Au cours de cette période, le syndicat a organisé un certain nombre d'activités visant à protéger la vie des enfants. Les deux syndicats, le TUM et le Syndicat des employés des écoles privées du Malawi (PSEUM), ont organisé des séances de dialogue social sur base communautaire avec les parents, les enseignant-e-s, les chef-fe-s d'établissement et les représentant-e-s des comités de protection de l'enfance. Les réunions visaient à discuter de la manière d'assurer la sécurité des enfants et de mettre en place un système de suivi du travail des enfants et de promouvoir les programmes éducatifs que le gouvernement diffusait à la radio. Ils ont également discuté de la manière de renforcer les règlements pour protéger les enfants contre les mauvais

traitements. Le syndicat a également diffusé des messages sur le travail des enfants à la radio nationale pour sensibiliser au travail des enfants.

Lorsque les écoles ont rouvert en octobre, les syndicats ont mené une campagne de retour à l'école pour diffuser des messages. Ils ont utilisé des haut-parleurs placés sur le toit des véhicules et ont visité les villages environnants pour encourager les parents à renvoyer leurs enfants à l'école. Ils ont tenu d'autres réunions avec les chef·fe·s de village et les parents pour souligner l'importance de retourner à l'école. Le syndicat a également placé des panneaux contre le travail des enfants dans des positions stratégiques. Lorsque les écoles ont rouvert, les inscriptions dans les districts où le syndicat avait concentré son attention, dans la région de Kabwinja, étaient beaucoup plus nombreuses que dans d'autres districts. Désormais, les enseignant·e·s suivent les enfants pour savoir pourquoi ils arrivent en retard et l'accent est mis sur le maintien des enfants à l'école.

Ce travail a également amélioré la visibilité des syndicats au niveau des districts et du pays et amélioré les relations de travail avec le ministère de l'Éducation. Le syndicat a également réalisé que son lobbying est plus efficace et que les enseignant·e·s sont dorénavant très motivé·e·s.

Bonnes pratiques en matière de prévention du décrochage scolaire des filles, Mme Marième Sakho, Membre du Bureau exécutif de l'IE et Secrétaire Générale du Syndicat des Professeurs du Sénégal (SYPROS), Sénégal

Marième Sakho explique comment les projets ont réussi à sensibiliser à la valeur de l'éducation des filles et aux dangers des mariages et des grossesses précoces. Les projets ont mis l'accent sur la sécurité des filles. En Ouganda, le syndicat a réussi à faire en sorte qu'il y ait au moins une enseignante senior dans chaque école. Au Mali, un village de la zone du projet s'est organisé à la suite d'une tentative d'attaque contre une fillette pour escorter les enfants sur le chemin de l'école. Les projets ont fait du lobbying pour des toilettes séparées pour les filles, dispensé une formation sur la gestion des menstruations, fourni des uniformes scolaires et des serviettes hygiéniques supplémentaires, et organisé des séances de sensibilisation au sujet de la menstruation pour les garçons et les filles.

Les Associations de mères d'élèves au Mali, les Associations de parents au Maroc et les Comités communautaires de lutte contre le travail des enfants en Ouganda, qui incluent même la police locale dans le cas de l'Ouganda, ont tous contribué à lever des barrières et des tabous. Si une fillette se marie ou tombe enceinte, elle est stigmatisée mais maintenant, grâce au travail réalisé par des projets, on observe des cas, en Ouganda et au Zimbabwe par exemple, où de jeunes mères ou de jeunes veuves ont été autorisées à terminer leurs études. Les écoles ont invité les femmes dirigeantes à venir dans les écoles afin que les filles aient des modèles pour leur avenir. Les écoles sont également devenues beaucoup plus inclusives et les enfants des travailleur·e·s migrant·e·s ont pu s'y rendre.

Les questions de genre ont été intégrées dans les programmes de développement professionnel. Les projets ont également insisté sur la participation égale des enseignantes à la formation. Les cours enseignent comment garantir la participation des filles en classe, éviter le langage abusif et les stéréotypes et comment assurer la sécurité des filles à l'école et sur le chemin de l'école. Tous ces travaux ont conduit à un réel changement d'attitude à l'égard des filles et du travail des enfants en général.

Impact des projets sur le renforcement syndical, avec une référence particulière au dialogue social, Mme Diarra Traoré, Présidente du Réseau des femmes, Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC), Mali

Mme Diarra Traoré explique que le SNEC a lancé des projets sur le travail des enfants en 2014 et qu'elle a observé de nombreux résultats. En premier lieu, il y a eu une augmentation notable du nombre d'enseignant·e·s adhérant au syndicat, en raison de deux facteurs principaux: le syndicat a impliqué tou·te·s les enseignant·e·s dans le projet et le syndicat a été en mesure de résoudre de nombreux problèmes d'enseignant·e·s, comme l'intégration des enseignant·e·s des communautés dans la profession enseignante en tant que fonctionnaires. Deuxièmement, les membres sont devenus beaucoup plus actifs parce que le syndicat a mis un accent considérable sur la formation pour renforcer leurs compétences professionnelles.

Les projets ont également considérablement amélioré les relations entre le syndicat et les autorités éducatives car le syndicat a impliqué toutes les parties prenantes dans les activités. Il existe désormais une bonne coopération et des synergies avec tous les acteurs de l'éducation. Enfin, le projet a mis en place des structures pour promouvoir un dialogue social communautaire pour éradiquer le travail des enfants. Les structures comprennent les autorités éducatives, les maires, les comités de gestion des écoles, les organisations de femmes, les organisations de jeunesse, les chef·fe·s de village et les ancien·ne·s. Grâce au dialogue, il a été possible d'éviter les conflits et de créer une compréhension du travail des enfants et de la nécessité de promouvoir une éducation de qualité. De cette manière, on a pu observer de nombreuses réalisations positives et des résultats concrets: les bâtiments scolaires qui auparavant n'étaient faits que de chaume sont maintenant construits en brique; et dans d'autres villages, l'association des chasseurs s'est arrangée pour accompagner les enfants afin que ces derniers soient en sécurité sur le chemin de l'école. Le projet a également contribué à réduire l'incidence des mariages précoces, les parents acceptant que leurs filles poursuivent leurs études.

Changer les attitudes des enseignant·e·s à l'égard des châtiments corporels, Filbert Baguma, Secrétaire général, Syndicat national des enseignant·e·s ougandais·es (UNATU), Ouganda

Filbert Baguma explique le travail de son syndicat dans deux districts de la région du Nil-Occidental où le travail des enfants est répandu. De nombreuses enseignant·e·s enseignent depuis parfois plus de 15 ans sans bénéficier d'un seul cours de recyclage. Les châtiments corporels étaient courants dans les écoles, ce qui est regrettable car il nuit aux enfants à la fois mentalement et physiquement. Le gouvernement a publié un manuel en 2006 sur les alternatives aux châtiments corporels et en 2016, la Loi sur les enfants a été amendée

pour en interdire l'utilisation. Les châtiments corporels forment un facteur déterminant et lorsqu'ils disparaissent, les inscriptions et le taux de maintien à l'école s'améliorent. Le syndicat a donc aidé les enseignant·e·s grâce à des cours de perfectionnement professionnel et il·elle·s ont pu se familiariser avec les nouvelles tendances. De cette façon, il·elle·s ont appris à utiliser des méthodes de discipline alternatives qui ne nuisent pas à l'enfant. Les enseignant·e·s sont également plus motivé·e·s et apprécient davantage leur profession et leurs relations avec les enfants et les parents. Les performances se sont améliorées et les enseignant·e·s ont sensibilisé les parents, qui ont également commencé à se rendre compte que c'est mieux pour l'enfant.

L'UNATU a également profité du fait que si de nombreuses parties prenantes pensaient que le syndicat n'était là que pour parler des salaires des enseignant·e·s, maintenant elles voient qu'il est également préoccupé par l'avenir des enfants et l'image du syndicat s'est par conséquent améliorée. Les producteurs de café, le monde des affaires et le gouvernement local se sont également associés en tant que partenaires. Les écoles sont pleines et les enfants veulent y aller car ils savent que, dans le cas contraire, ils seront perdants. L'UNATU est fière de participer à ce combat.

Débat et commentaires

Un certain nombre de participant·e·s ont contribué à la discussion qui a suivi. **Soumeila H. Maiga (SNEC Mali)** a souligné l'importance d'une approche communautaire ainsi que le rôle crucial de l'Association des mères d'élèves (AME). Le syndicat a aidé à créer des associations dans tous les villages des zones où les projets étaient mis en œuvre pour s'assurer que les filles aillent à l'école et n'abandonnent pas leurs études. En effet, ce sont les mères qui sont les plus proches des filles et leur rôle est très important. Les associations ont mené des actions de sensibilisation et ont été très efficaces pour encourager les filles à rester à l'école.

Sénon Hounsime, de la Fédération des syndicats de l'éducation nationale (FESEN), Togo, explique que leur syndicat avait bénéficié d'un voyage d'étude au Mali et qu'à son retour, il avait décidé de mener une stratégie similaire. Le travail a accru la visibilité du syndicat tant auprès des autorités que des parents. Le syndicat a mené des programmes de formation avec les enseignant·e·s sur les causes de l'abandon scolaire, y compris sur les impacts négatifs des châtiments corporels et les dimensions de genre. Il existe des réglementations de l'État mais le syndicat doit également jouer un rôle. Le syndicat travaille dans la région centrale, où le travail des enfants est le plus répandu. Lorsque les écoles ont rouvert, le syndicat s'est rendu dans la région pour distribuer du matériel et encourager les parents à renvoyer leurs enfants à l'école.

Nahhass Hamid, du Syndicat National de l'Éducation (SNE-FDT), Maroc, explique qu'auparavant, le travail des enfants était un sujet tabou. Le SNE-FDT a réalisé une étude en 2000 et a constaté que plus de 600.000 enfants abandonnent l'école primaire chaque année et que 800.000 garçons et filles ne vont pas à l'école. Ainsi, en 2004, le syndicat a lancé un projet avec des partenaires de l'IE pour s'attaquer au problème du décrochage scolaire. Le syndicat s'est fixé des objectifs et a organisé des séances d'information sur les droits des

enfants avec leurs parents. Un autre accent a été mis sur le développement professionnel des enseignant·e·s et sur la manière de les former à observer et à comprendre la situation de leurs élèves. Le projet s'est également concentré sur les écoles des zones rurales et sur la manière de les rendre attractives pour les enfants. Le syndicat a constaté que certains enfants n'allaient pas à l'école parce qu'ils étaient myopes. Le syndicat a donc mené un plaidoyer auprès des autorités locales pour obtenir des lunettes. Désormais, le syndicat poursuit ses projets avec le soutien de ses partenaires.

Angelina Lunga, de l'Association des enseignant·e·s du Zimbabwe (ZIMTA) et Hillary Yuba, du Syndicat progressiste des enseignant·e·s du Zimbabwe (PTUZ) apportent une contribution conjointe étant donné que les deux syndicats mènent le projet ensemble. Angelina Lunga explique que parmi les points saillants des projets figurent une augmentation des résultats scolaires et des taux de réussite, ainsi que la participation active des parents. Le projet met l'accent sur les arts visuels et du spectacle. Les syndicats travaillent également avec les compagnies de thé, les planteurs et les autorités locales. Hilary Yuba explique pourquoi ils trouvaient utile d'avoir un contrat social entre la communauté et l'école. Ils ont dressé une liste de choses à faire et à ne pas faire et, de cette manière, la communauté a créé ses propres règles pour régir la manière dont elle se comporte avec les enfants et pour promouvoir l'éducation des enfants. Elle ajoute que c'était une initiative vraiment intéressante.

Marie-Jeanne Kombo, du Syndicat national des enseignant·e·s d'éducation permanente de Côte d'Ivoire (SYNADEEPCI) explique que le travail des enfants est très répandu dans la production de cacao bien que le gouvernement ait ratifié les Conventions pertinentes de l'OIT et qu'il existe une loi interdisant le travail des enfants. Le syndicat soutient le gouvernement en formant les enseignant·e·s aux droits des enfants et aux dangers du travail des enfants et à la manière d'encourager les parents à garder leurs enfants à l'école. Le syndicat a aidé à former des comités communautaires locaux pour défendre les droits des enfants et s'assurer qu'ils ne travaillent pas dans les plantations. Ce travail est mené en collaboration avec les autorités locales qui sont désormais plus conscientes de l'importance des syndicats.

Prochaines étapes - Samuel Grumiau, consultant coordinateur des projets sur le travail des enfants, Internationale de l'Éducation

Samuel Grumiau explique que sept pays participent aux projets de dialogue social qui doivent s'achever en décembre 2020. L'IE a la chance de compter sur des partenaires qui ont fourni un financement stable: le Syndicat néerlandais des enseignant·e·s, AOb, FNV Mondiaal et la Stop Child Labour Coalition aux Pays-Bas et la Fair Childhood Foundation du syndicat allemand des enseignant·e·s GEW en Allemagne. Les partenaires ont exprimé leur intérêt à maintenir leur soutien dans les années à venir.

Outre l'importance de rapports narratifs et financiers réguliers et de haute qualité, il souligne la valeur de la communication d'histoires personnelles sur les enfants, les enseignant·e·s ou l'impact des projets sur les syndicats. Récemment, l'histoire de deux enfants qui étaient retournés à l'école au Mali a été publiée sur [la page Facebook de l'IE «Educateur·trice·s contre le travail des enfants»](#) et elle a reçu plus de 5.900 likes. Les bonnes nouvelles et les histoires

d'intérêt humain sont très motivantes et aident à renforcer le soutien aux projets relatifs au travail des enfants.

Remarques de clôture - Haldis Holst, Secrétaire général adjoint de l'Internationale de l'Éducation déclare que le webinaire a été très positif et a montré comment les syndicats traitaient un problème complexe de manière très constructive. Les syndicats ont adopté des stratégies de pression et d'attraction, en rendant les écoles attrayantes pour les enfants et en responsabilisant les enseignant·e·s, ainsi qu'en prenant des mesures pratiques pour sécuriser les bâtiments et les voies d'accès à l'école. Les projets sont basés sur une méthodologie de coopération avec les communautés et les autorités locales et une approche fondée sur les droits et une approche globale de l'école et de la communauté. En outre, les projets ont profité aux syndicats, car leur rôle et leur image sont renforcés ainsi que leur acceptation dans la société.

Lors du dernier Congrès de l'IE, deux résolutions sur le travail des enfants ont été adoptées et l'IE, par le biais du Bureau exécutif et du Plan stratégique, a pour mandat de poursuivre ce travail. L'IE est membre de la Campagne mondiale pour l'éducation, une alliance de la société civile, du Partenariat mondial pour l'éducation, qui est le plus grand fonds mondial de soutien à la réalisation de l'Objectif de développement durable 4, ainsi que de l'Alliance 8.7 sur les pires formes de travail des enfants. Le travail des enfants continuera d'être une priorité importante pour l'IE, car, d'une part, l'année prochaine sera l'Année internationale de l'élimination du travail des enfants et, d'autre part, une conférence mondiale sera probablement organisée en Afrique du Sud en 2022, autour de laquelle nous pourrions nous mobiliser. Même si les syndicats ne bénéficient pas d'un projet financé par l'extérieur, ils peuvent toujours mener des activités de plaidoyer, partager de bonnes expériences et contribuer à créer le changement. En conclusion, Haldis remercie les partenaires de développement pour leur soutien continu et félicite tous les syndicats participants pour leur bon travail et leurs histoires inspirantes.